



COMPTE RENDU RÉUNION DU 12 DÉCEMBRE 2018

CŒUR DE QUARTIER SAXE ROOSEVELT

Élus présents : Marc AUGOYARD (Conseiller métropolitain et Conseiller du 6^e arrondissement, délégué aux déplacements, et à la Citoyenneté), Jean-Michel DUVERNOIS (Adjoint au Maire du 6^e délégué aux affaires scolaires et à la démocratie de proximité).

- Monsieur Jean-Michel DUVERNOIS signale que des points de collecte de sapins ont été prévus dans le 6^e du 2 au 16 janvier 2019. Pour le conseil de quartier Saxe Roosevelt, il s'agit de la place Maréchal Lyautey (face au 6), de la place Edgar Quinet (angle rue Vendôme), de la place Puvis de Chavannes (côté avenue Maréchal Foch), de la place de l'Europe (face au 83 rue Vauban et face au 109 rue Garibaldi).

- Monsieur Marc AUGOYARD précise qu'en raison de retard dans les travaux, le déploiement des doubles sens cyclables dans les rues du 6^e, entre les quais du Rhône et l'avenue Maréchal de Saxe, est reporté à janvier et février 2019. Monsieur Alain de LIGNEROLLES aurait souhaité revoir ce projet en profondeur avant qu'il ne soit trop tard. Après avoir une nouvelle fois répondu aux interrogations de Monsieur de LIGNEROLLES, Monsieur AUGOYARD a rappelé les éléments présentés par les services de la Ville et de la Métropole, lors de la réunion publique du 10 octobre 2018, consacrée aux doubles sens cyclables.

- Une personne fait état de la difficulté et du danger de traverser la piste cyclable située quai Sarrail en venant de la passerelle du Collège. Il n'y a aucun feu pour les engins à 2 roues ni de pancarte leur demandant d'être prudent. Après avoir rappelé l'intérêt de cette piste cyclable (axe nord-sud, libérer les allées cavalières etc..), Marc AUGOYARD a bien noté ce problème qu'il a lui-même constaté et dont il a déjà parlé avec les services de la Métropole. L'installation de feux vélos n'est pas prévue : outre le coût, ce ne sera pas forcément efficace. Toutefois, un panneau sera installé pour rappeler que les piétons sont prioritaires (installé depuis la réunion du Conseil de quartier). Un marquage au sol est aussi prévu.

- La passerelle du collège est mal éclairée ; des ampoules ne fonctionnent plus.

- Danger rue Garibaldi vers la rue Robert à la sortie des écoles à cause des trottinettes électriques. C'est un problème général des pistes cyclables qui ne sont pas utilisées seulement par des vélos. Il est suggéré d'écrire au sol « attention Zone à risques »

- Plusieurs personnes signalent le stationnement sauvage des trottinettes Lime-S. C'est le cas du cours Vitton qui ne laisse que 30 cm aux piétons. C'est un manque de civisme de la part des utilisateurs. En principe il est procédé à l'enlèvement des trottinettes chaque soir pour les recharger. Il n'existe aucune règle d'utilisation en français de ces engins. Il n'existe aucune charte entre la Ville et l'exploitant. Les utilisateurs de ces engins devraient être assurés. Une réflexion doit être menée avec la Métropole.

Pour les trottinettes achetées par des particuliers, il est suggéré qu'elles soient immatriculées et que les propriétaires justifient d'une assurance. Si ces engins roulent à 25 km/h, les utilisateurs devraient emprunter la chaussée réservée aux voitures.

Marc AUGOYARD rappelle que toute rue dont la vitesse est ramenée à 30km/h doit bénéficier d'un aménagement cyclable. (Code de la route) – sauf arrêté contraire du Maire de la Ville. Il rappelle que la rue Grenette – malgré la zone à 30 – n'a pas de double sens cyclable.

- Jean-Michel DUVERNOIS annonce l'organisation d'un grand évènement en juin 2019 sous la forme d'une Grande Fête « populaire ». Chaque Conseiller de Quartier devra être accompagné de 5 personnes. Un Bal populaire clôturera la journée.

- Après mars 2020, les mandats des élus seront remis en jeu. Les réunions de CDQ seront programmées jusqu'en février 2020. Il nous reste donc 1 an pour mener à bien certains projets.

- Jeudi 20 décembre est organisé place Maréchal Lyautey de 17h30 à 19h30 « Le jardin de Noël des Enfants du 6^e » Il est prévu la décoration de sapins par 300 enfants des Ecoles maternelles. Les sapins resteront sur la Place durant toutes les Fêtes de fin d'année. Les enfants seront regroupés à partir de 17h30 sur la place. A 18h00 ce sera l'arrivée du père Noël et il sera distribué des luminions. Pour cela il est fait appel à des bénévoles. Une animation musicale sera assurée par les Petits Chanteurs de Saint-Marc.

Ce rassemblement ne sera maintenu que si la zone est sécurisée suite à l'attentat de Strasbourg. La décision sera prise par la Préfecture en application du plan Vigipirate relevé au niveau 3.

- L'aménagement de la place Edgard Quinet est du ressort de l'élue Laurence Croizier en collaboration avec la Métropole.

Monsieur de LIGNEROLLES suggère de monter un *Projet autour de le handicap moteur* avec des personnes PMR.

Les aménagements récents des pistes et bandes cyclables, l'usage des trottinettes électriques rendent difficiles certaines traversées. Il y a lieu de prendre en compte les nouveaux dangers en y associant des Associations d'handicaps et des personnes représentatives des PMR. Au préalable, il faudra prendre en compte des initiatives prises dans d'autres arrondissements et d'autres villes ainsi que la réglementation applicable.

Messieurs DUVERNOIS et AUGOYARD s'associent à cette initiative.

Au cours de la prochaine réunion du CDQ, en début 2019, il nous faudra constituer un groupe de bénévoles sur ce thème.

Prochaine réunion du CDQ Saxe-Roosevelt : Mercredi 20 mars 2019 à 18h30 – Mairie du 6^e.